



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Numéro spécial
Octobre 2025

La Revue Gouvernance et Développement

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 2

- Gouvernance et Genre
- Gouvernance politique
- Gouvernance universitaire

Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Développement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Bénin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bébê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zanahi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamanys Broux de IsmaëI KOFFI**, MC, Université Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégnoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGOU: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane KOIFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

Affoué Valery-Aimée TAKI: takiaimee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangor Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Bénya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHEBIELLA Eric Damien**, MR, IRSN-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDoh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDODiomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRAKouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOUNazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OUlAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdou Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie / Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale(s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagaté, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur(s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseyopo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'ivoire, Abidjan, EDUCI, 364p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73p.

Thèse : GBAYORO Bomiso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15/07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénou et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al., 2018, p. 151).

SOMMAIRE

GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE	
KOUAME Konan Simon	1-15
LE RESPECT DE LA MORALE POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ACCEPTABLE	
ANGORA N'gouan Yah Pauline épse ASSAMOI	16- 25
IMPACT DES DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET PERFORMANCES GRAMMATICALES DES ÉLÈVES : ÉTUDE DANS LES LYCÉES LA LIBERTÉ, LA PAIX ET FORT LAMY DE N'DJAMÉNA	
ABAKAR Ousmane Abdallah	26- 40
GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN	
AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand	41- 54
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE	
ANDOU Weinpanga Aboudoulaye, BIAOU Chambi Biaou Edouard.....	55-72
LES MÉDERSAS DE TOMBOUCTOU : RESSORTS ET DYNAMIQUES D'UNE AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE SOUS LES ASKIA (1492-1591)	
DÉDÉ Jean Charles	73-92
PROBLÉMATIQUE DU CHEVAUCHEMENT DES ANNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES AU BURKINA FASO : CAS DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI- ZERBO	
SANKARA Yassia	93-114
LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE	
Robert Lorimer ZOUKPÉ	115-128
INSTITUTIONNALISATION DE LA GESTION PÉDAGOGIQUE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ET IMPLICATIONS	
BAGAN Dègnon	129-151
LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : VERS UN MODÈLE DE GESTION TRANSPARENTE ET PARTICIPATIVE DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES / THE ROLE OF	

**COMMUNICATION IN UNIVERSITY GOVERNANCE: TOWARDS A
TRANSPARENT AND PARTICIPATORY MANAGEMENT MODEL FOR
ACADEMIC INSTITUTIONS**

DOFFOU N'Cho François 152-166

**LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DANS L'ENRACINEMENT DE LA
DÉMOCRATIE EN AFRIQUE**

BONANÉ Rodrigue Paulin 167-184

**L'ABSOLUTISME POLITIQUE HOBESIEN : UNE ACTUALISATION DE LA
SOUVERAINETÉ TOTALE GAGE DE PAIX ET DE STABILITÉ SOCIALE EN
AFRIQUE**

KOUASSI Amenan Madeleine épouse Ekra 185-199

L'HOMME FORT ET LES INSTITUTIONS FORTES EN AFRIQUE

Youssouf DIARRASSOUBA 200-209

**GOUVERNANCE POLITIQUE ET SÉPARATION DES POUVOIRS :
POUR UNE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTATS
AFRICAINS**

KOFFI Éric Inespéré 210-229

**INSURRECTION POPULAIRE DE 2014 AU BURKINA FASO :
PROBLEMATISATION D'UN APPAREIL D'ETAT ET CONSTRUCTION DE
L'INSTABILITE SOCIO POLITIQUE**

ZERBO Armel Tiessouma Théodore 230-247

**LES SUBSTRATS ÉTHIQUES D'UNE DURABILITÉ ÉCO-CITOYENNE ET
POLITIQUE**

Moulo Elysée KOUASSI 248-261

**BETWEEN TWO WORLDS: AFRICAN CULTURAL IDENTITY AND THE
IMMIGRANT EXPERIENCE IN JANE IGHARO'S *TIES THAT TETHER* ADAMA
Kangni 262-275**

***GOUVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS
POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE***

Koffi Améssou ADABA et Leonie Rosa BACK 276-301

**L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE : LES
ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS POUR L'AFRIQUE
ALKARAKPEY Méyssouun 302-317**

LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU NÉO-CONSTITUTIONNALISME EN AFRIQUE : POUR UN HUMANISME JURIDIQUE AMEWU Yawo Agbéko	318-331
DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE AMOIKON Guy Roland	332-346
LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU XXIE SIECLE ATTATI Afî	347-367
EFFET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES DU CAMES BAYILI Piman Alain-Raphaël	368-390
CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE TOGOLAISE DE 1924 à 1994 Mabi BINDITI	391-407
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE COULIBALY Sinourou Aminata, BAMBA Sidiki	407-424
DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES ET LEURS IMPLICATIONS CRIMINOGENES DANS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE À LOPOU ESSOH Lohoues Olivier	425-444
LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'OBJECTIF DE PERFORMANCE AU SÉNÉGAL FAYE Seynabou	445-460
LA DECHEANCE DE LA NATIONALITE NIGERIENNE COMME REPONSE DU CNSP AUX PERSONNES EN INTELLIGENCE AVEC LE TERROISME ET	
ACTIVITES ASSIMILEES HAROUNA ZAKARI Ibrahim	461-478
GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES LOMPO Miyemba	479-495

REPENSER L'ÉCOLE EN AFRIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE MAKPADJO Madoye, Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire	496-509
« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ? NGUEMA MINKO Emmanuelle.....	510-531
DIALOGUE ENTRE INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : POUR UNE GOUVERNANCE DE CO- RESPONSABILITÉ EN AFRIQUE OUATTARA Baba Hamed	532-545
LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIIIE À LA FIN DU XVIIIE SIÈCLE OUATTARA Harouna	546-560
INFLUENCES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE MALAGASY, CAS DES ELECTIONS 2023 – 2024 RANDRIAMIARANTSOA Germain Thierry	561-579
SPINOZA OU LA DÉCONSTRUCTION DES MORALES INSTITUÉES : LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTHIQUE <i>SPINOZA OR THE DECONSTRUCTION OF INSTITUTED MORALITY: A CRITICAL READING OF THE ETHICS</i> SAMA François	580-595
LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS SANOGO Amed Karamoko	596-610
L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES SILUE Nahoua Karim.....	611-628
RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS SOUMANA Seydou, MOUSSA IBRAH Maman Moutari	629- 644
GOUVERNANCE SCOLAIRE AU TOGO : LA QUESTION DES ASSISES INSTITUTIONNELLES ET DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION YABOURI Namiyate.....	645-662
LES ÉTATS AFRICAINS À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE / ARICAN STATE FACING CHALLENGE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE ZÉKPA Apoté Bernardin Michel.....	663-680

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU NIGER : DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS	
AMADOU ABDOULAHİ Oumar Amadou	681-701
LES DROITS DE L'HOMME EN CONTEXTE AFRICAIN : DU PRÊT-À-PORTER CONCEPTUEL À RÉINVENTER CULTURELLEMENT	
NIANGUI Amani Albert.....	702-719
LES HÉROS DES CONTES IVOIRIENS FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINSDE LA GOUVERNANCE	
BROU Brou Séraphin	720-736
LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !	
PLÉHIA Séa Frédéric	737-753
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA BONNE GOUVERNANCE CHEZ LES HABITANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE KINDIA	
KANTAMBADOUNO Gnouma Daniel.....	754-765
LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO : DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD –CADRE A L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL (APG) (1999- 2006)	
ADIKOU Missiagbéto	766-786
DIALECTIQUE RECONNAISSANCE-REDISTRIBUTION DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE	
ADOUGBOUROU Mohamadou et AMEWU Yawo Agbéko	787-803
GOUVERNER SANS TRAHIR : LE DEFI ETHIQUE DU PACTE D'AVENIR COMMUN	
AZAB À BOTO Lydie Christiane	804-818
ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU BÉNIN	
BELLO Afissou.....	819-835
LA RÉCURRENCE DES DIALOGUES POLITIQUES AU GABON, UNE TRADITION INSTITUTIONNALISÉE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉLECTORALE (DE 1994 À NOS JOURS)	
BIYOGHE BI ELLA Eric Damien	836-851
LITTÉRATURE ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ANALYSE ÉCOSÉMIOTIQUE DES PIÈCES THÉÂTRALES <i>LES BÉNÉVOLES</i>¹ ET <i>LE MALDE TERRE</i>² D'HENRI DJOMBO	
Eulalie Patricia ESSOMBA.....	852-864

L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE	
GALA Bi Gooré Marcellin	865-881
LE JUGE CONSTITUTIONNEL ET LES CRISES POLITIQUES DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST	
Dr KAMATE Ismaël	882-900
KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE	
Konan Chekinaël KONAN.....	901-918
L'AFRIQUE ET LE DÉSENCHANTEMENT DÉMOCRATIQUE	
KONE Seydou.....	919-932
YAMOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIO POLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020	
KOUADIO Kouakou Didié	933-948
LA CYBERDÉMOCRATIE COMME GAGE DE BONNE GOUVERNANCE AU GABON : LA PLATEFORME <i>MBÔVA</i> À L'ÉPREUVE DU ROUSSEAUISME	
METOGO M'OBOUNOU ASSOUMOU Christ	949-960
GOUVERNANCE POLITIQUE ET GENRE EN AFRIQUE	
SOME/SOMDA Minimalo Alice.....	961-977
CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS	
TAKI Affoué Valéry-Aimée	978-990
LES MÉCANISMES DE GARANTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU RÉGIONALISME CONSTITUTIONNEL AFRICAIN, UN REMPART POUR UNE ASSISE DÉMOCRATIQUE SUR LE CONTINENT ?	
TEKETA Afi Maba.....	991-1009
ORCHESTRATION DE LA <i>PARRÉSIA</i> ET RÉALISATION DE LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE	
YAO Akpolê Koffi Daniel.....	1010-1022
GOUVERNANCE INCLUSIVE ET VIE FAMILIALE : CAS DU GABON	Clarissee
Maryse MIMBUIH M'ELLA	1023-1037
LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES	

COSMOGONIQUES TOUKO Arinte.....	1038-1050
GOUVERNANCE LOCALE ET PRISE DE DÉCISIONS EN PAYS SÉNOUFO (KORHOGO)/CÔTE D'IVOIRE ABOUTOU Akpassou Isabelle et KOUAKOU Bah Isaac	1051-1070
DROITS COUTUMIERS ET LOIS MODERNES : UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE ASSAHON Ahou Anne-Nadège.....	1071-1088
LES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU BURKINA FASO : INVISIBLES OU INVISIBILISÉES ? DAH Nibaoué Édith.....	1089-1101
STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE Alain Messoun ESSOI	1102-1123
FEMME ET POLITIQUE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA PENSÉE FÉMINISTE DE PLATON : VERS UNE RÉVISION DES RÔLES DU GENRE KOUASSI N'Goh Thomas	1124-1137
APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES Joëlle Fabiola NSA NDO	1138-1156
« ACCES DES FEMMES MALGACHES A LA PROPRIETE FONCIERE » SAMBO Jean Jonasy Fils	1157-1184
DEFIS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN FACE AUX INEGALITES DE GENRE AU NIGER YAHAYA IBRAHIM Maman Mourtala.....	1185-1203
GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES DIALLO Fousseny	1204-1231
AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ <i>Kouame Frédéric N'DRI, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Kone Ferdinand N'GOMORY et Dhédé Paul Éric KOUAME</i>	1232-249

LE GENRE À L'EPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIECLE : QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?	
ABALO Miesso	1250-1264
LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?	
BAMAZE N'GANI Essozimina	1265-1281

Gouvernance politique

« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ?

Par : NGUEMA MINKO Emmanuelle

Anthropologue et Sociologue – Maitre de Conférences CAMES

Enseignant-chercheure à l'Ecole Normale Supérieure de Libreville, Gabon

Résumé

Pendant les 56 années de règne de la famille Bongo, la socialisation politique au Gabon s'est faite sous la forme du militantisme ethnopartisan : le « kounabélisme ». Avec le coup d'Etat militaire du 30 août 2023, l'esprit kounabéliste a tout simplement muté pour être désormais représenté par les Fang qui sont les Elonistes. Dans un contexte où les luttes de classes prennent la forme des frustrations ethniques, une telle situation pourrait très vite dégénérer en conflit sociopolitique. D'où la nécessité d'adopter un mode de gouvernance socioculturelle plus inclusif, en répondant aux questions suivantes :

- Quelle modalité de gouvernance serait appropriée pour réconcilier la diversité ethnolinguistique du Gabon?
- Quelles stratégies managériales pourrait-on adopter pour réussir une gouvernance interculturelle ?
- Quelles personnalités politiques devraient être mises en avant pour incarner une vision transculturelle au-delà du kounabélisme et de l'elonisme ?

A partir des données issues d'observations directes menées dans le paysage sociopolitique gabonais depuis la transition politique du 30 aout 2023, les résultats de notre recherche attestent que seules la mise en œuvre d'un projet de décentralisation culturelle, l'adoption d'un management interculturel inclusif, et la promotion de figures transculturelles, peuvent permettre au peuple gabonais de transcender le militantisme ethnopartisan et fonder la modernité politique sur un fond patriotique avec des projets de développement viables et profitables à tous.

Mots-clés : Décentralisation culturelle - Gouvernance inclusive - Interface transculturel - Management interculturel.

« FROM KUNABELISM TO ELONISM » : TOWARDS INTERCULTURAL DIPLOMACY PROJECT IN GABON ?

Abstract

During the 56 years of Bongo family's reign, the political socialization in Gabon was done in the form of ethnic supporters militancy : the « kunabelism ». With the military coup of August 30, 2023, the kunabelist spirit has simply mute to be from that moment represented by northerness, the Fang, who are the « Elonist ». And in a context where the class struggles take the form of ethnic frustrations, such a situation could degenerated very quickly into socio-political conflict. This is why it's necessary to adopt a way of socio-cultural governance more inclusive responding to the following questions :

- What way of governance will be suitable to reconcile ethnolinguistic diversity in Gabon ?
- What managerial strategies could be adopted to succeed an intercultural governance ?
- What political profiles must be lightlighted to incarnate a transcultural vision beyond the kunabelism and elonism ?

From data resulting from direct observations made in political landscape, since the 30th of August 2023, the outcourses of our study attest that only the implementation of cultural decentralization project, the adoption of an inclusive intercultural management, and the promotion of transcultural profiles can lead Gabonese people to transcend the ethnic supporters militancy and to found the political modernity on a patriotic basis whith viable and profitable development projects for all.

Keys words : Cultural decentralization – Inclusive governance – Intercultural management – Transcultural interface.

Introduction

Si l'on en croit le *Manifeste Culturel Panafrique* adopté lors du premier Festival culturel panafricain organisé en 1969 à Alger sous l'égide de l'OUA, « La culture est un moyen dynamique d'édification de la nation au-dessus des divisions tribales ou ethniques de l'unité africaine, au-dessus de tout chauvinisme. La culture, création du peuple, peut être confisquée par une classe dominante ». Pourtant, la plupart des Etats postcoloniaux ont édifié leur modernité politique sur la base de l'unité nationale dont l'idéologie repose sur la dénégation des particularismes identitaires. Cette volonté manifeste de nier et/ou de négativer les particularismes identitaires a fait resurgir en négatif, la problématique culturelle dans le contexte postcolonial. Par conséquent, les politiques postcoloniales se sont réapproprié cette problématique dans le sens de manipulations ethnocentriques, de la folklorisation, des galvanisations multiformes et de la géopolitique au rabais. C'est pourquoi, pour le cas du Gabon, la socialisation politique pendant les 56 années de règne des Bongo (de 1967 à 2023) s'est traduite par un militantisme ethnopaliste, plus connu sous le nom du « kounabélisme ». Depuis le coup d'Etat militaire du 30 août 2023, ce militantisme ethnopaliste demeure, mais il semble avoir opéré une simple mutation régionale, faisant passer le Gabon du Bongoland (kounabélisme) au Nguemaland (élonisme).

Cependant, malgré la soixantaine de sous-groupes ethnolinguistiques qui le compose, la problématique du tribalisme au Gabon se résume à l'opposition entre les Fang contre les « Autres » désignés sous le vocable « Bilop ». Dans un tel contexte, le passage de plus d'un demi-siècle de kounabélisme à l'élonisme pourrait très vite dégénérer en conflit sociopolitique. Pour éviter cet embrasement déjà perceptible à travers la sociographie transitionnelle, les nouvelles autorités politiques ont intérêt à mettre en œuvre un projet de diplomatie interculturelle en promouvant des projets, des symboles, des actes, des codes, des manifestations, voire des figures qui se positionnent en tant qu'interfaces transculturels et qui sont représentatives de l'unité nationale tant proclamée par toutes les politiques postcoloniales.

La diplomatie culturelle désigne les stratégies d'implémentation d'une politique culturelle dans un pays étranger en vue d'y imposer son influence sur les plans artistique, scientifique, technologique, éducatif, esthétique, etc. Dans cette perspective, la diplomatie interculturelle renverrait aux stratégies de gouvernance déployées au sein d'un Etat souverain, pour gérer sa diversité culturelle. Comme pour tout projet de diplomatie culturelle, elle repose sur les mêmes enjeux : le dialogue des cultures, le partage des connaissances et des valeurs, la promotion de la

diversité culturelle, le respect et le partage mutuel des richesses nationales, etc. Pour ce faire, la mise en œuvre d'un projet de diplomatie interculturelle au Gabon passerait d'abord par l'instauration d'une décentralisation culturelle et linguistique, ce qui supposerait de réviser la carte administrative héritée de la période coloniale, et d'adapter la division administrative gabonaise et son mode de gouvernance aux logiques historique et culturelle du territoire. Par ailleurs, les acteurs en charge de cette gouvernance devraient adopter un mode de gouvernance en adéquation avec les objectifs d'interculturalité au sein des structures associatives, politiques et administratives. Il s'agira de penser aux symboles, actions, codes, manifestations et contenus éducatifs qui contribueront à encrer les instances de sociabilité primaires et secondaires dans un socle de valeurs communautaires. Enfin, les figures de l'autorité devraient incarner l'interface transculturelle pour réussir à manager des projets à l'échelle interculturelle sans être tentées de céder aux pressions sociales liées à l'appartenance ethnique du leader politico-administratif.

Cet article se propose en outre, de réfléchir aux modalités de refondation du lien social après la période de transition, afin de transcender les velléités kounabélistes et élonistes, et de construire l'identité nationale sur un socle de valeurs communes. Comment y parvenir dans un contexte multiculturel aussi diversifié et historiquement instrumentalisé par les politiques coloniales et postcoloniales ? Pour y répondre, nous examinerons trois dimensions principales:

- la mise en œuvre d'un projet de décentralisation culturelle
- les stratégies de management interculturel inclusif
- la promotion des figures d'interface transculturelle

1- Mise en œuvre d'un projet de décentralisation culturelle

« Traditionnellement présentée comme une enjeu politique relatif à la reconnaissance d'une capacité de décision autonome des élus locaux et comme un enjeu administratif sous l'angle de l'organisation des pouvoirs publics » (G. Saez, 2004, p.7), la décentralisation revêt, dans le cas des Etats postcoloniaux, un enjeu culturel de gestion des conflits visant à apaiser les tensions interethniques. D'autant plus que dans la plupart des Etats postcoloniaux, la division administrative s'est établie dans la logique de la délimitation de l'Etat coloniale fondée sur les contours des grands cours d'eau. La conséquence en est que des nations existant avant la colonisation ont été reconfigurées et fragmentées au nom de la logique de la provincialisation qui a donné lieu à la coexistence de plusieurs groupes ethnolinguistiques au sein d'une même unité administrative. Cela a corrompu les modes de vie, l'organisation sociale, les structures

économiques et les systèmes de valeurs ancestraux qui préexistaient à la colonisation. La gestion d'une telle division administrative passe bien évidemment par une politique de concentration excessive de l'Etat postcolonial qui s'évertuera à déconcentrer ses pouvoirs auprès des provinces, des collectivités territoriales et des structures communautaires de base.

Mais l'échec des politiques de concentration et de déconcentration a obligé les Etats africains à redéfinir les enjeux de la division administrative, ce qui les amène progressivement à mettre en place les politiques de décentralisation et d'autonomisation des collectivités locales. Pour notre part, outre les dimensions économique, administrative et structurelle qui semblent tout à fait évidentes, la réussite d'un projet de décentralisation au Gabon devrait également prendre en compte la dimension culturelle, au moment où la question du recours/retour aux sources est revenue au goût du jour. C'est la raison pour laquelle nous proposons :

1-1- Une redéfinition de la politique linguistique

Avec une population de plus de deux millions d'habitants, le Gabon est un pays multiculturel composé d'une soixantaine de sous-groupes ethnolinguistiques dispersés entre les neuf provinces. Cette multiplicité des langues vernaculaires contraint les Gabonais à faire du français, langue officielle, leur unique langue de communication. Faute de pratique, les langues maternelles tendent à disparaître progressivement, entraînant avec elles leurs cultures. Or, la langue étant le véhicule de la culture, la promotion des cultures nationales ne peut devenir effective qu'à travers la pratique des langues nationales. Cette problématique de la valorisation des langues vernaculaires a d'ailleurs fait l'objet d'une recommandation lors du Symposium du premier festival culturel panafricain organisé en 1969 à Alger sous l'égide de l'OUA qui dans son *Manifeste*, a émis la 12^e proposition suivante : « Promouvoir l'utilisation et l'enseignement des langues nationales, nécessaires à l'expression authentique de la culture africaine comme outil populaire de la diffusion de la science et de la technique ». Dans son texte « Comment rétablir la culturalité kamite dans un paradigme néocolonial oppressant ? », Privat Ngomo (2024) relate une anecdote qui illustre les difficultés politiques auxquelles le Gabon a toujours été confronté dans le choix d'une langue nationale. Cette exigence était pourtant devenue impérieuse dans les années 1980 en raison de l'implantation du Centre international de civilisation bantou (CICIBA) au Gabon, d'autant plus que la promotion de la civilisation bantoue ne pouvait se faire qu'à travers la pratique d'une langue bantoue. En effet, comme le raconte l'anecdote :

Lorsqu'au début des années 1980, le président gabonais El Hadj Omar Bongo initia avec vigueur et enthousiasme le grand projet ambitieux du Centre International de Civilisation Bantu (CICIBA) avec d'autres chefs d'Etat de la région d'Afrique centrale et australe convaincus de la pertinence culturelle d'une telle entreprise, il se heurta à une difficulté de taille qu'il ne put surmonter : l'officialisation d'une langue nationale au Gabon. [...]. Deux approches concurrentielles s'opposèrent objectivement. La première préconisait qu'une langue issue d'une minorité « ethnique » soit parlée par tous les Gabonais pour éviter le sentiment psychologique d'une colonisation linguistique par une majorité culturelle sociologique. A ce titre, la langue Itsogo était pressentie car issue de la minorité culturelle Tsogo et idiome par excellence du rite spirituel et initiatique du Bwiti répandu désormais dans toutes les 9 provinces du Gabon. Cette approche pourtant convaincante par les arguments objectifs développés ne put rencontrer l'assentiment de la majorité communautaire Ekang alors appelée Fang. [...]. Cette approche tout aussi objective ne fut pas du goût de tout le monde, notamment des non-Ekang, et le président Bongo se trouva devant une impasse. Il jeta l'éponge et abandonna le projet.

Quarante-cinq ans plus tard, le dilemme est toujours intact : le Gabon peine à opérer le choix d'une langue nationale en raison de sa mosaïque culturelle (plus de 60 sous-groupes ethnolinguistiques pour une population de seulement deux millions d'habitants). Pour résoudre ce problème qui résulte de la centralisation linguistique du français, langue coloniale du Gabon, et qui correspond également à la concentration excessive des politiques mises en place par l'Etat postcolonial, il convient de mettre en place une politique linguistique qui consisterait tout d'abord à regrouper les soixante ethnies du Gabon en 10 grands ensembles selon leurs affinités historiques et culturelles, ainsi que selon leur proximité géographique. Nous proposons alors de ne retenir que dix groupes ethnolinguistiques au Gabon, en sollicitant historiens, linguistes et anthropologues pour « penser » les affinités historiques reliant les sous-groupes qui auraient été mis en commun :

- 1- *Groupe Ekang* : Beti – Mekei – Mveign – Nzaman – Ntumu – Okak.
- 2- *Groupe Myènè* : Adouma – Benga - Enenga – Galoa – Mpongwe – Nkomi – Orungu – Sékiani.
- 3- *Groupe Nzébi* : Aduma – Awandji – Batsangui – Ivili – Nzébi.
- 4- *Groupe Membe* : Apindji – Eviya – Ghimba - Mokota – Okandé - Pové – Tsogo.
- 5- *Groupe Mérié* : Eshira – Lumbu – Massango – Ngowé – Punu – Varama – Vungu.
- 6- *Groupe Kota* : Baka (Pygmées) - Humbu – Kota – Kwele - Mahongwé – Makina - Ndassa – Shamaye.

- 7- *Groupe Ungom* : Akele – Bungom – Mbahouin – Muessa – Ndambomo – Nkomon – Ntombodie – Ossandey – Shake – Sisighu
- 8- *Groupe Kongo -Babinga* : Babongo – Bakoya – Barimba – Baghame – Vili
- 9- *Groupe Haoussa*
- 10- *Groupe Mbété-Téké* : Bakaningui – Mbama – Ndumu – Téké.

En somme, cet effort de rassemblement qui ferait passer le Gabon de plus de soixante groupes ethnolinguistiques à seulement dix, est un premier pas pour la redéfinition d'une politique culturelle. En effet, au lieu de cultiver la dissemblance dans une diversité linguistique excessive, les linguistes, historiens, anthropologues devraient désormais concentrer leurs recherches dans les récits, pratiques, rites, signes, phonèmes, graphèmes, morphèmes, lexèmes, etc., qui promeuvent leur ressemblance. A partir de cette première étape à vocation purement scientifique, les autorités politiques disposeraient enfin d'outils appropriés pour « repenser » une délimitation territoriale en adéquation avec l'histoire sociale et culturelle du Gabon.

1-2- Un redécoupage régional selon les zones culturelles

Pour apporter une réponse culturelle au projet de décentralisation que les nouvelles autorités politiques tentent de mettre en œuvre, nous proposons un redécoupage administratif qui cette fois-ci, obéirait aux logiques socio-historiques, culturelles et linguistiques des peuples du Gabon. Si la revalorisation des langues locales est un moyen de recouvrer la souveraineté des peuples sans pour autant nuire à l'unité de la nation, il convient alors de définir une politique linguistique inclusive, et non discriminante à l'image de ce qui avait été pensé pour le projet du CICIBA dans les années 1980. A cet effet, la linguiste gabonaise Marie France Andeme Allogo (2023) propose une réélaboration de la carte ethnolinguistique du Gabon en tenant compte des critères de classifications opérées par Malcom Guthries (1948) qui a regroupé les langues bantoues en isoglosses selon leurs affinités structurelles. Cette répartition n'est pas géographique au sens d'une délimitation territoriale, les lignes isoglosses constituant des frontières établies selon des critères dialectaux. Et dans cette classification, toutes les langues du Gabon ont été réparties entre trois grandes zones d'intégration : la zone A, la zone B et la zone H. A partir de ce postulat, et après avoir minutieusement étudié les isoglosses gabonaises, Marie France Andeme Allogo caractérise le Gabon comme une aire de multilinguisme qu'elle définit comme « les aires géographiques où coexistent plusieurs langues ou variétés dialectales » (2023., p. 32). Elle divise ainsi le Gabon en trois zones de multilinguisme :

- *Zone de multilinguisme faible* : On y retrouve deux langues principales qui comptent plusieurs variantes dialectales. Outre le Benga (A34) qui reste très minoritaire, cette zone est essentiellement composée de la langue fang appartenant à la zone A70, et de la langue Myènè (B10). Elle recouvre cinq des neuf provinces du Gabon : le Woleu-Ntem, l'Estuaire, le Moyen Ogooué, l'Ogooué Ivindo et l'Ogooué Maritime.
- *La zone de multilinguisme modéré* : Deux grands groupes et leurs variantes dialectales, ainsi que deux autres groupes minoritaires y cohabitent. Le couple Eshira –Punu (B40) qui y est majoritaire, suivi du groupe Tsogo (B30). Nous y retrouvons également les variantes linguistiques du groupe Akélé (B22). Le Vili, seul groupe hors de la zone B appartient à la zone H12. Cette zone de multilinguisme modéré recouvre trois provinces : l'Ogooué Maritime, la Ngounié et la Nyanga.
- *La zone de multilinguisme fort* : Cinq grands groupes linguistiques avec leurs multiples variantes y cohabitent. Nous avons le Kélé de la zone B20, le Nzébi du B50, les Mbete de la zone B60, le Téké (B70). Le Kikongo qui est le seuls hors de la zone B, appartient à la zone H10. Cette zone recouvre également trois provinces du Gabon : le Haut-Ogooué, l'Ogooué Lolo et l'Ogooué Ivindo.

Allant dans le même sens dans son projet de société lorsqu'il s'était pressenti candidat à la présidentielle de la République gabonaise en 2023, Privat Ngomo avait émis l'hypothèse de définir cinq (5) régions-Etats ayant chacune une capitale économique, une capitale politique, une capitale culturelle et spirituelle, pour réussir la mise œuvre de la décentralisation culturelle au Gabon :

- *La région-Etat Nord-Est Ekang-Kota* qui regrouperait les provinces du Woleu Ntem et de l'Ogooué-Ivindo ;
- *La région-Etat Centre-Ouest Ngwémyènè* qui réunirait les provinces du Moyen-Ogooué et de l'Ogooué Maritime ;
- *La région –Etat Sud-Est Mbédé* qui jumelerait le haut-Ogooué et l'Ogooué-Lolo ;
- *La région-Etat Sud Nyangu-Méryè* constituée du couple Ngounié et Nyanga ;
- *La région-Etat Ouest Ogowé-Cosmopolis* qui concentre les populations venues de toutes les régions, y compris les Gabonais de la diaspora.

Au-delà de la région-Etat Ouest Ogowé-Cosmopolis qui restera la porte d'entrée et de sortie des influences extérieures en raison de son ouverture sur le monde, tel les branches, les feuilles et les fruits d'un arbre, « les autres régions sont les racines qui s'enfoncent dans la terre patrimoniale

traditionnelle. Au niveau de chaque région-Etat, une politique culturelle et spirituelle serait dorénavant menée en prenant en compte les particularismes communautaires » (P. Ngomo, 2024, p.3).

Loin de redéfinir le projet d'homogénéisation des particularismes ethniques qui a limité le concept d'unité nationale en projet politique mal adapté aux réalités sociales et culturelles du Gabon, le projet de décentralisation culturelle passe par la mise en valeur des différenciations ethniques. D'autant plus que cette fois-ci, des intellectuels locaux disposent déjà de suffisamment d'outils d'analyse et de réflexion pour repenser le pluralisme culturel, non plus comme une tare au développement économique et social, mais comme une valeur ajoutée sur laquelle il faudrait compter. A cet effet, les recherches en histoire et en anthropologie nous ont permis de réduire le champ du multiculturalisme sur le territoire gabonais, passant d'une soixantaine de groupes ethnolinguistiques à dix principaux ensembles, résolvant ainsi le problème du choix d'une langue nationale dès lors que chaque région-Etat pourrait promouvoir sa langue et sa culture à travers une décentralisation administrative qui tiendrait compte des affinités culturelles et historiques. Par ailleurs, les critères de classification ethnolinguistique permettraient de minimiser les différenciations linguistiques pour situer le Gabon entre trois lignes isoglosses (zone A, zone B, et zone H), c'est dans ce sens que Marie France Andeme Allogo propose un découpage en trois zones de multilinguisme (fort, modéré, faible) pour faciliter l'intégration des langues. « Cette démarche de valorisation culturelle diversifiée de tous les patrimoines traditionnels gabonais battrait naturellement en brèche la politique d'assimilation conduite par l'administration française coloniale puis post-coloniale avec le français comme langue officielle et de partage pour tous les Gabonais » (P. Ngomo, Op. Cit., p.4).

En outre, la mise en œuvre de la décentralisation culturelle reste un préalable à la définition d'une diplomatie interculturelle viable. En effet, la redéfinition d'une politique linguistique et le redécoupage administratif étant essentiels pour asseoir une politique culturelle adaptée aux besoins socioculturels de chaque zone, les stratégies managériales qui seraient promues au sommet de l'Etat gabonais devraient rendre compte des intérêts de toutes les parties-prenantes, ce qui suppose une gestion inclusive des projets étatiques.

2- Stratégies de management interculturel inclusif

Si le management interculturel désigne la nécessité de gérer la diversité culturelle au sein d'une organisation, nous élaborerons les stratégies de gestion du pluralisme culturel en positionnant le Gabon comme une entreprise à part entière. Et les principales instances de socialisation au sein desquelles les valeurs interculturelles sont censées se transmettre, s'entretenir et se mouvoir serviront de leviers pour la mise en œuvre des stratégies managériales inclusives. A ce titre, nous proposerons les stratégies de management de l'interculturalité du Gabon pour trois instances de socialisation qui sont déterminantes dans l'inculcation des savoirs, la transmission des normes et l'exercice des valeurs relatives au vivre-ensemble au sein de la société gabonaise. Il s'agit entre autres du système éducatif, des structures associatives, et des institutions administratives publiques.

2-1- Dans le système éducatif

Le rapport final du séminaire-atelier sur *Les politiques de réforme curriculaire, processus de développement curriculaire, réalités locales et défis du XXIe siècle* organisé à Libreville du 23 au 29 octobre 2000, et réunissant les représentants de l'ensemble des Etats d'Afrique subsaharienne, note que « l'école n'a pas enseigné à lire la réalité dynamique qui nous entoure. La morale d'incitation à l'action transformatrice et à la manifestation de l'esprit de créativité, fait défaut à notre système éducatif » (2001, p.13). Par conséquent, le système éducatif africain «se trouve donc aujourd'hui placé devant le défi d'accepter la condition de sujet des enfants et des jeunes, d'accepter et même de promouvoir la diversité ; tout en veillant à enseigner à apprendre » (2001, p. 9). D'où l'introduction dès les cycles maternel et primaire, des disciplines telles que l'Eveil, l'Education à l'environnement ; et dans les cycles secondaires, il fallait intégrer les disciplines telles que l'Economie familiale et sociale, l'Education artistique et culturelle, l'Education sanitaire, l'Education du consommateur, l'Education en matière de population, l'Education civique, l'Education à l'environnement durable, etc... Bien entendu, il était impératif d'introduire l'enseignement des langues maternelles dans tout le cursus, du pré-primaire jusqu'aux cycles universitaires.

Au-delà de ces résolutions et recommandations soutenues par l'UNSECO, et mises en œuvre (à géométrie variable) dans les pays d'Afrique subsaharienne ayant participé au séminaire de Libreville, nous proposons de mettre l'accent sur les contenus curriculaires afin d'implémenter les savoirs endogènes de manière systémique comme socle de valeurs communes dans l'ensemble des disciplines. Il s'agit également de mettre l'accent sur les savoirs endogènes et

historiques qui permettront aux jeunes générations d'établir une relation continue entre le contenu des savoirs scolaires et la dynamique de leur environnement social, culturel, et naturel immédiat. Nous aurons par exemple comme contenus des apprentissages dans les disciplines classiques :

- *En français et autres langues étrangères* : au-delà des connaissances lexicales et syntaxiques, les enseignants devraient mettre l'accent sur les romans des écrivains africains dont le contenu rend compte des valeurs culturelles, des récits épiques, de l'analyse des problématiques sociétales émiques, etc. Ainsi, l'apprentissage des langues étrangères sera concomitant à l'inculturation par les jeunes générations, du socle de valeurs communes aux réalités sociales, historiques et culturelles africaines.
- *En histoire-géographie et en éveil* : sans pour autant rejeter la nécessité d'avoir un regard sur le monde, le contenu des apprentissages de ces disciplines devrait surtout s'appuyer sur les dynamiques sociale et environnementale des espaces de vie locaux, sur l'histoire des peuples du Gabon et la déconstruction des récits coloniaux qui originent l'entrée de l'Afrique dans l'histoire à la période des Découvertes.
- *En philosophie* : la philosophie étant définie comme « la science de la sagesse », cela va sans dire que la sagesse n'est pas une exception culturelle de la civilisation occidentale, tout comme elle n'admet pas de frontière géographique. Ainsi, sans pour autant altérer sur les préalables théoriques et les fondamentaux de l'enseignement de la philosophie, il s'agira simplement d'en modifier les contenus d'apprentissage. Au lieu de continuer à s'inspirer de l'antiquité grecque pour enseigner l'allégorie de la caverne et la maïeutique socratique, les professeurs de philosophie pourraient par exemple se référer aux contenus des proverbes, contes légendes et autres joutes verbales qui transmettent la sagesse africaine pour apprendre aux jeunes à interroger les savoirs à partir des repères cognitifs africains. Ainsi, le « cogito cartésien » deviendrait un exercice où le jeune Africain apprendra à interroger sa pensée africaniste pour affirmer son être Africain. Par ailleurs, les concepts retenus dans les programmes de l'IPN devraient être sélectionnés par rapport à leur propension à répondre aux problématiques et aux réalités locales, à l'exemple de la sorcellerie, des systèmes de croyance, l'imaginaire social, etc.
- *Les sciences expérimentales* : Mao Ze Dong disait : « On n'emprunte pas la culture. On emprunte la technique » pour l'adapter à son environnement social et culturel. A cet effet, la formation des enseignants dans des disciplines telles que les mathématiques, les Sciences Physiques et Chimie, les Sciences de la Vie et de la Terre, devrait

obligatoirement intégrer un module d'épistémologie et/ou d'anthropologie culturelle pour amener les futurs professeurs à comprendre que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme ». Autrement dit, il devient urgent d'amener les formateurs à interroger le contexte de production de leurs différents savoirs dans les sciences dites « dures », afin d'adapter les contenus à leurs contextes social, culturel, humain, historique et environnemental d'utilisation.

En somme, on dit communément que « c'est à travers l'enfant qu'on forme l'Homme ». En tant qu'instance de socialisation, l'Ecole tend progressivement à remplacer la famille dans son rôle de socialisation primaire. D'où la nécessité d'intégrer le socle commun des valeurs communautaires initialement enseignées au sein des familles, au contenu des apprentissages scolaires à tous les niveaux d'études et dans l'ensemble des disciplines. Ainsi, le Gabon pourrait garantir une éducation inclusive des jeunes pour s'assurer d'avoir des citoyens aptes à mettre en œuvre son projet de management interculturel.

2-2- Dans les structures associatives

En sociologie, une association désigne :

Tout groupement d'individus unis dans un but déterminé (association politique, syndicale, professionnelle, etc.). [...] Parce que l'association peut être l'expression d'intérêts individuels, voire de groupes sociaux, sont aujourd'hui analysés les processus qui font advenir une cause sur la place publique, la variété des régimes d'actions et des modes de légitimité, et le rôle croissant de l'expertise dans le fonctionnement associatif. (J. Ion, 1999, p.40-41).

De ce point de vue, et au-delà de la variété de leurs régimes d'action, le fonctionnement des structures associatives doit nécessairement obéir aux modes de légitimité admis dans le contexte social dans lequel elles évoluent pour être représentatives de la place publique de laquelle elles défendent les causes. Si les autorités politiques gabonaises doivent mettre en œuvre des stratégies de management interculturel inclusives, nous les proposerons donc pour les structures associatives qui se distinguent le plus par leur prise en charge de la socialisation secondaire au Gabon. Nous avons ainsi les associations religieuses et les associations politiques :

- *Les associations religieuses* : nous évoquerons essentiellement le cas des églises chrétiennes qui concernent plus de 80% de la population gabonaise, où le management

de la diversité culturelle est suffisamment bien géré, car, regroupant les populations issues de tous les groupes ethnolinguistiques. En effet, si les évangiles sont enseignés en français en zone urbaine, les messes sont généralement traduites dans les langues vernaculaires en zones rurales. Par ailleurs, même si la langue française reste dominante au sein des églises traditionnelles (catholique et protestante) les rythmes et les contenus des chansons sont tout de même représentatifs de la diversité culturelle gabonaise, surtout dans les églises pentecôtistes. Ce que nous pouvons proposer pour améliorer l'existant, c'est de mettre l'accent sur l'apprentissage des langues locales dans la formation des pasteurs et des prêtres, afin que ceux-ci puissent facilement adopter les codes linguistiques et culturels de leurs lieux d'affectation.

- *Les associations politiques* : en dehors du PDG et dans une certaine mesure, le CTRI qui jusqu'alors, ont prouvé leur encrage sur toute l'étendue du territoire national, tous les autres partis et associations politiques demeurent des partis à minorité ethniques¹. Pour sortir de cet écueil qui au demeurant, est propice à la résurgence de la géopolitique « au rabais », il serait nécessaire de renforcer les conditions de création des partis politiques au-delà du nombre minimal d'adhérents, en y intégrant le principe de représentativité de la diversité ethnique. Par ailleurs, les associations de soutien qui s'improvisent à l'orée des campagnes électorales, ont intérêt à adopter l'axiome de l'inclusivité linguistique si elles se veulent nationales. A l'instar de *Ossimane* qui signifie « la pensée » en langue Fang, cette association à l'origine clanique (du clan Yenguign), s'est donnée une ampleur républicaine depuis la campagne référendaire de novembre 2024. Pour imposer une vision interculturelle, les fondateurs de *Ossimane* auraient dû se répandre sur toute l'étendue du territoire en traduisant « la pensée » dans les grands ensembles ethnolinguistiques du Gabon. Par exemple en milieu Punu/Gisir, on aurait pu parler de *Pikita* ; en milieu Kota, on parlerait de *Itémanga* ; dans le haut Ogooué (Obamba, Téké), on aurait eu *Otsima*, etc., en lieu et place du seul vocable *Ossimane*, pour que les populations de ces différentes contrées se sentent incluses au projet idéologico-politique de l'association.

Tout compte fait, dans un contexte multiculturel, les politiques culturelles doivent veiller à coordonner leurs actions avec l'ensemble des instances de socialisation pour l'harmonisation du vivre-ensemble. A cet effet, la socialisation secondaire étant un

¹Voir NGUEMA MINKO Emmanuelle, 2008, « Géopolitique et anthropologie du pluralisme culturel. Stratégie de longévité politique et techniques gouvernantes clientélistes-clanistes », *Revue Enjeux, de géopolitique en Afrique, Spécial Gabon. Portrait géopolitique*, Numéro 37.

processus d'intériorisation de nouvelles normes au-delà de la famille et de l'école, les structures associatives devraient se positionner en ambassadeurs des politiques culturelles en intégrant dans leurs pratiques, un devoir d'inclusivité.

2-3- Dans les administrations publiques

Dans la perspective de C. Pollitt et G. Bouckaert (2004), « le management public n'est pas une technique neutre, mais une activité indissolublement liée à la politique, aux politiques publiques, au droit et aux enjeux de la société civile. Il est toujours sous-entendu par des valeurs et/ou des idéologies ». Effectivement dans le cas du Gabon, les politiques de l'unité nationale ayant conduit à l'ethnicisation de l'administration publique avec les nominations ethniquement correctes opérées par les ministres « de chez soi », le management public pratiqué au Gabon jusqu'alors obéit à la logique du service rendu à la parentalité et non pas à l'Etat. Si tant est que les nouvelles autorités politiques veulent promouvoir une idéologie inclusive de la diversité ethnique, elles auraient intérêt à :

- *Imposer un règlement intérieur* à chaque administration centrale, qui interdirait que ceux qui occupent les principaux postes de responsabilité (Directeur de cabinet, Secrétaire général, Conseillers, etc.) ne soient pas du même groupe ethnolinguistique que le ministre ;
- *Etablir le principe des quotas* en termes de représentativité ethnolinguistique au sein de chaque direction générale de l'administration publique, bien entendu en veillant à nommer l'homme qu'il faut à la place qu'il faut ;
- *Prévoir des sanctions sévères* à l'encontre des ministres et autres responsables administratifs qui seraient soupçonnés de pratiquer la discrimination ethnique.

En outre, parvenir à manager la problématique de l'interculturalité au Gabon suppose de transcender la dialectique tradition-modernité par des stratégies inclusives qui tiendraient compte de toutes les sensibilités culturelles dans le fonctionnement de l'Appareil Idéologique d'Etat. Mais cette fois-ci, au lieu de pratiquer la géopolitique « au rabais » qui se résume à un regroupement de « mangeurs » ethnolinguistiquement identifiables pour combler un projet d'Etat vide de sens et de contenu², il s'agit plutôt de repenser le lien social en s'appuyant sur des projets sociaux et économiques fiables et profitables à l'ensemble des populations gabonaises.

² *Ibidem*

A cet effet, l'école, naguère instrument de reproduction des schèmes de la colonialité à travers la négation et la négativation des particularismes identitaires pour instituer une mono-identification, devrait s'accommoder de l'impératif de la mise en valeur des cultures locales, d'autant plus qu'elle tend désormais à se substituer à la famille comme instance de socialisation primaire. Les structures associatives, en tant qu'exutoires des intérêts individuels ou collectifs, devraient réorienter les objectifs de leurs membres vers un devoir d'inclusivité à travers les actes, les symboles, une rhétorique et des principes qui mettent en exergue la diversité culturelle du Gabon. L'administration publique, en sa qualité de régulatrice de l'ordre étatique, devrait être le reflet du pluralisme culturel, aussi bien dans sa représentativité, que dans ses actions et décisions. Et pour y parvenir, le Gabon aurait besoin de promouvoir des personnages qui reflètent cet idéal transculturel.

3- Promotion des figures d'interface transculturelle

Joseph Tonda (2009, p. 10) fait remarquer que « la revendication de l'autochtonie au Gabon est non seulement tolérée, mais tient même lieu d'instrument de morale publique : on devient homme public d'abord par sa qualité d'originaire, laquelle doit se définir par l'appartenance ethnique, régionale et locale ». Cet impératif d'affirmation d'une identité particulariste vient contraster avec la nécessité d'incarner une identité qui se veut nationale, et donc conciliante des particularismes identitaires. Ces deux postures de l'homme public gabonais, qui semblent pourtant contradictoires, sont l'aboutissement d'une identité postcoloniale où le local doit s'allier au global pour trouver une cohérence dans la construction de la modernité politique. L'enjeu n'est plus de nier et de négativer cet état de faits comme cela a été le cas avec les politiques de l'unité nationale pratiquées jusqu'alors, mais de penser au meilleur moyen de concilier ces deux postures qui conditionnent en dernière instance, l'identité politique de la modernité africaine. A cet effet, la mise en œuvre de la diplomatie interculturelle au Gabon devrait jouer sur les deux tableaux en mettant en exergue des symboles, en encourageant les actes, et en faisant la promotion des personnalités qui incarnent l'unité nationale de par leurs postures à l'interface transculturelle. Bref, au-delà des mises en scène et de la spectacularisation qui rendent compte de la théâtralité politique, la V^e République devrait institutionnaliser les figures (symboles et personnages) représentatives de la diversité culturelle dans son fonctionnement global pour implémenter une vision du monde inspirée du socle des valeurs locales.

3-1- Du point de vue des symboles

En anthropologie sociale et culturelle, le symbolisme rend compte de l'imaginaire social en interrogeant les pratiques rituelles et l'ensemble des croyances autour desquelles se structurent les représentations sociales d'un peuple. Promouvoir des figures situées à l'interface transculturelle au Gabon reviendrait ainsi à intégrer les pratiques rituelles, cultuelles et culturelles partagées par l'ensemble des populations gabonaises, du moins celles à l'intérieur desquelles la majorité des Gabonais semble se reconnaître, au fonctionnement des institutions régaliennes qui assurent la régulation de l'ordre moral et social de l'Etat moderne. Nous proposons ainsi :

- *Le Bwiti comme religion d'Etat* : d'origine Tsogo, sa pratique initiatique se révèle suffisamment inclusive à l'ensemble des cultures gabonaises, voire à travers le monde. Considéré comme « éza kié élogh » en milieu fang du Woleu-Ntem jusqu'à la fin des années quatre-vingt, le Bwiti s'est progressivement implanté en milieu hostile depuis le début des années quatre-vingt-dix au point où de nos jours, plusieurs villages du Woleu-Ntem ont déjà des temples Bwiti en leurs seins. C'est montrer à quel point l'inculturation formelle du Bwiti s'est faite sans heurt sur toute l'étendue du territoire gabonais. Ce qui peut lui valoir son statut de religion d'Etat. A partir de là, en lieu et place de la Bible qui est un symbole de l'extraversion culturelle et cultuelle, le président de la République et tous les responsables des grandes Institutions publiques, devraient prêter serment sur le Bwiti en tant que symbole de l'inclusion culturelle et cultuelle, tout en préservant le respect de la liberté individuelle du choix et de l'exercice des croyances.
- *L'institutionnalisation d'un tribunal traditionnel* : ce qui rend un droit positif c'est sa capacité à répondre aux problèmes spécifiques du peuple au sein duquel il s'applique. Or, au regard de la prégnance des procès de sorcellerie, des crimes rituels, des fusils nocturnes, des économies occultes, cela va de soi que le « droit positif » napoléonien n'est pas approprié au contexte gabonais. A défaut de former les juristes au traitement des problèmes de sorcellerie (ce qui au demeurant suppose la refonte des curricula au sein des départements de sciences juridiques), il convient de tenir compte des systèmes de juridicité traditionnelle, soit pour les intégrer au système juridique moderne, soit pour créer une Cour de justice traditionnelle parallèle vers laquelle on orienterait toutes les scènes d'accusation qui sont soupçonnées de pratiques sorcellaires.

- *L'intégration des systèmes de défense traditionnelle en ingénierie militaire* : la mise en œuvre de la pensée décoloniale doit absolument passer par l'autonomisation des systèmes de défense décoloniale. Et cette autonomisation suppose une ingénierie militaire suffisamment créative et inventive qui ne se limiterait plus à l'application des seules stratégies de défense apprises en Occident, d'autant plus qu'on ne peut pas combattre un ennemi avec ses propres armes. D'où la nécessité de se réinventer en capitalisant les méthodes traditionnelles d'attaque, de protection et de défense. A ce propos, au-delà des enseignements et des stratégies classiques, les Ecoles d'ingénierie militaire gabonaises gagneraient par exemple à :
 - Intégrer des modules de philosophie sur les récits du *Mvett* pour comprendre les modalités expérimentales de la téléportation asymétrique des corps et de la matière ;
 - Formaliser les pratiques mystiques du rite *Medji* grâce auxquelles quelques guerriers Kwèle avaient réussi à ridiculiser l'armée coloniale pendant trois mois à l'occasion de la guerre des bananes en 1909 ;
 - Objectiver une méthodologie pour le lancement des fusils nocturnes, des sorts, des maladies contre les armées ennemis.
 - Intelligibiliser les pratiques traditionnelles de protection à travers l'invisibilisation, les transformations, les cachettes du corps, les mises en bouteille, etc....
- *La reconnaissance scientifique de la médecine traditionnelle* : s'il est vrai que la santé, la maladie et la médecine constituent un fait social total au sens maussien du terme, leur gestion devrait tout autant refléter toutes les représentations sociales qui en découlent. Dans les sociétés africaines, le corps est indubitablement une entité cosmo-socio-physio-psycho-biologique. Or, son traitement qui ne se réduit qu'à la dimension biologique de la médecine moderne, ne rend pas compte de la complexité de son appréhension dans les représentations sociales. Et par conséquent, des apprentis-sorciers et techno-prophètes émergent de part et d'autres pour s'improviser comme spécialistes de la gestion du corps souffrant. Pour mettre un terme à ce désordre, l'Etat aurait intérêt à reprendre la main sur la problématique de la gestion du corps dans toutes ces composantes. Cette prise en charge passerait ainsi par l'intégration des tradipraticiens assermentés dans les facultés et les Grandes Ecoles de formation des médecins et des praticiens hospitaliers. L'enjeu étant, non pas de les éloigner des sciences médicales, mais d'intégrer à la médecine, d'autres modes de rationalités qui permettront aux futurs médecins, de ne pas limiter leurs différents traitements aux seules dimensions

biologique et physiologique des soins du corps. Ainsi, il n'y aura plus une médecine traditionnelle opposée à la médecine moderne, mais une médecine co-intégrée qui tiendrait compte des rationalités situées dans la gestion du corps souffrant dont la guérison intégrale devrait engager les soins du corps cosmique, du corps social, du corps biologique, du corps psychique et du corps physiologique qui sont tous constituants de l'être total.

3-2- Du point de vue des acteurs

Dans *La production des Grands Hommes*, Maurice Godelier observe un trait frappant de l'organisation sociale chez les Baruya, « l'absence de lien direct chez eux, entre le pouvoir et la richesse. La richesse ne donne pas le pouvoir et le pouvoir n'apporte pas la richesse » (2009, p. 12). Loin de nous, l'idée de penser la société gabonaise à travers le prisme du peuple Baruya, il s'agit d'interroger les ressorts profonds qui structurent le lien social au Gabon au regard de son histoire récente, pour déterminer les attentes « situées » qui conduiraient le peuple gabonais à légitimer les attributs du grand homme ou des grands hommes susceptible(s) de conduire leur destin commun dans un contexte de diversité culturelle. C'est dans cette perspective que Joseph Tonda (2009, p. 11) affirme que :

La gabonité par l'appartenance ethnolinguistique conduit en même temps l'oligarchie politique à prouver son attachement au mythe de l'union nationale, c'est-à-dire à l'équilibre ethnique et à la prééminence du cadre national définissant le bien public. Dans ce modèle, il est indispensable pour les leaders suprêmes de se poser en figures vides de l'ethnie, ou en figures pleines de l'ethnie vide.

L'enjeu de ce dernier paragraphe sera ainsi de définir les critères de production des grands hommes, figures pleines de l'ethnie vide, et figures vides de l'ethnie pleine dont le Gabon aurait besoin pour mettre en œuvre son projet de diplomatie interculturelle.

- *Les managers interculturels* : figures pleines de l'ethnie vide, il s'agit de personnages multiculturels issus de parents appartenant à des groupes ethnolinguistiques différents. De ce fait, ils ont le devoir de transcender les différenciations culturelles et les conflits qui en découlent, vidant les ethnies de toute velléité vindicative, car ils en incarnent la plénitude. Le choix d'un tel leader politique devrait en effet garantir une certaine neutralité, du moins en ce qui concerne les ethnies des deux parents, afin de s'assurer qu'aucune de ses parentèles ne serait mise de côté dans les projets de développement de

l'Etat nation. C'est le cas de l'actuel président Brice Clotaire Oligui Nguema, de père Fang du Woleu-Ntem et de mère Téké du Haut-Ogooué, deux groupes ethnolinguistiques frontalement opposés, qui devraient pourtant se réconcilier à travers la figure de leur fils commun, pour privilégier les projets de développement collectif et inclusif sur l'ensemble du territoire.

- *Les alliances interculturelles* : figures vides de l'ethnie pleine, il s'agit de personnages ayant contracté des alliances matrimoniales et/ou amicales durables avec des ressortissants d'autres groupes ethnolinguistiques. Un tel leader politique, même s'il n'incarne pas biologiquement l'unité nationale, reste au moins un garant de l'inclusivité comportementale dans la mesure où ses affinités relationnelles témoignent de sa capacité à intégrer la diversité culturelle, et donc, à ne pas céder à l'ethnocentrisme. Bien que revendiquant une identité ethnolinguistique exclusive, le management relationnel d'un tel personnage restera suffisamment objectif pour asseoir son identité culturelle sur un socle de valeurs issues des autres groupes ethnolinguistiques afin d'en incarner une figure vide qui transcende les écueils liés aux différences. Il en va de même pour plusieurs membres du gouvernement et responsables des hautes institutions de l'Etat, qui refusent de pratiquer la géopolitique « au rabais » au profit de l'intérêt national, en associant les ressortissants de tous les groupes ethnolinguistiques avec lesquels ils ont lié des affinités durables, à la gestion des institutions publiques.

En définitive, « l'africanité obéit à la loi d'une dialectique du particulier et du général, de la spécificité et de l'universalité, c'est-à-dire de la vérité à la base et de l'unité au sommet » (OUA, 1969.). Cette dynamique du dehors et du dedans, doit être portée par des acteurs dont l'identité en est elle-même le reflet. C'est ainsi que dans le cas du Gabon, il est indispensable de promouvoir des symboles et des acteurs qui incarnent cette interface transculturelle pour réussir à mettre en œuvre un projet de diplomatie interculturelle.

Conclusion

Si la décentralisation reste avant tout un projet économique, politique et administratif, il va sans dire qu'aucun développement ne peut être viable s'il ne tient pas compte des dimensions sociale et culturelle. Or, dans un contexte où les luttes de classes se manifestent le plus souvent sous les apparences de bipolarisation et de frustrations ethnolinguistiques, la définition d'un cadre pour la mise en œuvre d'une diplomatie interculturelle est une condition préalable à toute ambition de

développement pour harmoniser le vivre-ensemble, gage de la réussite des projets économiques, politiques et administratifs. Selon Roger Chartier (1995, p.8), « comprendre comment une société toute entière a pu, avec des décalages et des résistances, accepter une nouvelle manière d'être au monde exige de repérer les lieux sociaux où s'établit la discipline des comportements ». Après avoir minutieusement observé *la discipline des comportements* des Gabonais depuis plus de vingt ans³, et particulièrement pendant la période de la transition politique, il apparaît que l'implémentation d'un projet de diplomatie interculturelle reste intrinsèquement liée à :

- *une décentralisation culturelle* qui tienne compte des logiques culturelles qui préexistaient à la colonisation. Ce qui impliquerait de procéder à un découpage administratif conforme aux affinités culturelles et aux frontières des grandes lignes isoglosses afin de ne retenir que cinq provinces au sein desquelles une langue nationale serait choisie en fonction de la langue vernaculaire majoritaire.
- *un management interculturel inclusif* qui, au-delà de l'exigence de la refonte curriculaire, devrait intégrer les savoirs liés au socle commun des valeurs locales dans le système éducatif. Ce devoir d'inclusivité devrait également s'étendre aux structures associatives et administratives afin d'exiger une représentativité de la diversité culturelle dans leur fonctionnement.
- *des figures d'interface transculturelle* pour produire des grands hommes capables de transcender les particularismes ethniques et de se positionner en Hommes d'Etat. Seuls ces personnages, de par leurs origines et/ou de par leur relationnel transethniques, figures vides de l'ethnie pleine et figures pleines de l'ethnie vide, pourraient endosser le rôle de managers transculturels pour mener à bien le projet de diplomatie interculturelle.

Mais au-delà de la définition des conditions théoriques d'un tel projet, la diplomatie interculturelle pourrait se heurter aux effets structurels de l'habitus des Gabonais qui se déploient essentiellement dans les pratiques de corruption. Entendu comme « l'utilisation à des fins personnelles d'objets publics ; mais la corruption peut aussi se définir comme une corruption des institutions, à savoir une perversion de l'esprit des institutions » (P. Rossanvillo, 1995, p. 103). En outre, pourvu que les autorités politiques parviennent à

³ Ayant soutenu ma thèse en Anthropologie politique en 2008, mes recherches ont essentiellement porté sur la question de l'identité politique postcoloniale depuis mon inscription en 1^{ère} année de thèse en 2003. Cela signifie que j'observe *la discipline des comportements* des Gabonais vis-à-vis du politique depuis plus de 22 ans.

moraliser l'esprit des institutions, ce projet de diplomatie interculturelle serait le principal atout pour conduire le Gabon à atteindre son *essor vers la félicité* socioculturelle.

Bibliographie

- AGLO John, (2001), *Réforme des systèmes éducatifs et réformes curriculaires : Situation dans les Etats africains au sud du sahara*, Rapport final, Bureau International d'Education de l'UNESCO.
- ANDEME ALLOGO Marie-France, (2023), « Introduction des langues gabonaises dans l'enseignement. Le choix des langues », *Revue du Centre de Recherches et d'Etudes sur le Langage et les Langues*, Libreville, PubliCRELL, numéro 3, p.p. 19-44.
- CHARTIER Roger, (1995), « L'histoire culturelle : Positions et propositions », in DUTU Alexandre et DODILLE Norbert, *Culture et politique*, Paris, l'Harmattan, p.p. 7-22.
- GODELIER Maurice, (2009), *La production des Grands Hommes*, Paris, Essais ;
- GUTHRIE Malcolm, (1948), *La classification des langues bantoues*, Oxford, Oxford University Press.
- ION Jacques, (1999), « Association », in AKOUN André et ANSART Pierre, *Dictionnaire de Sociologie*, Paris, Le Robert Seuil, p.p. 40-41.
- NGOMO Privat, (2024), « Comment réhabiliter la culture kamite dans un contexte de néocolonialisme oppressant ? Réflexion sur la réhabilitation des valeurs traditionnelles dans un Etat décentralisé : cas du Gabon », *Projet de société pour la candidature de Privat Ngomo à l'élection présidentielle de 2023*, Libreville, Non édité.
- NGUEMA MINKO Emmanuelle, (2008), « Géopolitique et anthropologie du pluralisme culturel. Stratégie de longévité politique et techniques gouvernantes clientélistes-clanistes », *Revue Enjeux, de géopolitique en Afrique, Spécial Gabon. Portrait géopolitique*, Numéro 37, p.p. 31-38.
- OUA, (1969), *Manifeste Culturel Panafricain*, Alger, Symposium du Premier Festival Culturel Panafricain.
- POLLITT Christopher et BOUCKAERT Geert, (2004), *Réforme de la gestion publique : une analyse comparative*, Oxford, Oxford University Press .

- ROSSANVILLO Pierre, (1995), « Esquisse d'une histoire de la déception démocratique », in DUTU Alexandre et DODILLE Norbert, *Culture et politique*, Paris, l'Harmattan, p.p. 103-124.
- SAEZ Guy, (2004), « La décentralisation culturelle », *Regards sur l'actualité*, Numéro 303, Paris, La documentation française, p.p. 2-66.
- TONDA Joseph et BERNAULT Florence, (2009), « Le Gabon : Une dystopie tropicale », *Politique africaine. Fin de règne au Gabon*, Numéro 115, Paris, Karthala, p.p. 7-26.